

rier; J.-M. Marcotte, ass.-trésorier; Eugène Viau, commissaire-ordonnateur.

Il est donné lecture des lettres d'excuses de Sir Wilfrid Laurier, de l'hon. R. Préfontaine, de l'hon. Geo. A. Drummond, président du Board of Trade, de l'hon. L. Gouin, de M. A. S. Lavallée, de M. Jos. Lamoureux et de M. A. Trépanier.

Après la santé du Roi, M. J.-O. Gareau, le président se lève et dit:

"Etre président d'une société importante est chose fort agréable. Ce l'est plus particulièrement ce soir en voyant ce bel auditoire et ce succès de notre banquet. Je crois représenter le sentiment de tout le comité de la Société des Marchands de nouveautés en disant que le succès dépasse nos espérances. Merci à ceux qui ont prit part à ce banquet; c'est nous inviter à le répéter à l'avenir, et à nous faire regretter de n'en avoir pas donné dans le passé. C'est la plus belle occasion que nous ayons de nous réunir, de nous serrer la main et de nous bien connaître. Ce succès nous l'enregistrerons en lettres d'or dans nos annales et nous y reviendrons souvent pour nous en rappeler le beau souvenir."

M. le président termine en proposant la santé du parlement fédéral et invitant MM. F. D. Monk et H. Gervais à y répondre.

Le député de la division St-Jacques remercie chaleureusement les marchands de l'invitation qui lui a été faite de prendre part à ce banquet. Il les félicite d'avoir su si bien s'unir et se grouper. C'est en s'unissant ainsi que les marchands-détailliers ont eu et auront de l'influence dans la formation des parlements.

"Probité, Labeur et Progrès" est la devise de la société, et les marchands en y restant fidèles, ont beaucoup fait pour la prospérité dont jouit le pays.

M. Gervais termine en félicitant les marchands de leur bonne entente et de la sympathie qu'ils lui ont accordée.

Le député de Jacques-Cartier, com-

me son collègue, M. Gervais, est fort bien accueilli. Après avoir remercié les marchands de la santé qu'ils ont portée au Parlement fédéral, il se demande si celui-ci est bien ou mal. Il croit que c'est du côté gauche de la Chambre où il siège où on a besoin de santé. M. Monk profite de la présence de M. Langlois, à ses côtés, pour lui souhaiter de ne pas attendre aussi longtemps que lui avant de siéger à la droite de l'orateur, allusion qui provoque les rires et les applaudissements.

Continuant, M. Monk parle des libertés parlementaires, et dit qu'il a fallu six siècles de luttes à l'Angleterre pour les obtenir. Ce sont les villes avec ses sociétés commerciales, ses associations ouvrières, qui ont autrefois soutenu ces luttes aboutissant à la conquête des libertés dont jouissent les sujets britannique dans tout l'empire. Les marchands de nouveautés en s'unissant, se groupant, peuvent faire un bien immense au pays en dictant à ceux qui les gouvernent la politique intérieure à suivre, à lancer le pays dans la voie de leur devise—le Progrès.

Passant ensuite à la question économique qu'il traite avec beaucoup de clarté, M. Monk termine en souhaitant succès et prospérité à l'association des détailliers de nouveautés.

M. P. E. Leblanc, député de Laval répond à la santé de la législature provinciale dans un joli discours où il fait historique du Parlement de Québec, de la Confédération à nos jours, définit ses attributs, ses devoirs et son utilité. Il espère que la prochaine législature veillera aux intérêts de la province, de la ville de Montréal, et des ses marchands.

M. G. LANGLOIS, M. P.-P.

Le nouveau député de la division St-Louis, se dit heureux de pouvoir profiter de l'occasion pour remercier les marchands de l'appui reçu d'eux, à son élection. Il ira à Québec les représenter, non pour détruire mais pour édifier, et surtout préconiser des réformes dans notre instruction publique.

M. le maire Laporte dans un superbe discours très applaudi, répond à la santé de la ville de Montréal, proposée par M. Gareau.

Il est suivi de M. C. H. Catelli, en réponse à la santé de la Chambre de Commerce.

Je suis heureux, dit-il, Monsieur le président, de constater le succès de votre banquet, mais encore plus du succès de votre association.

Monsieur le président, si le marchand de gros, par son immense commerce, fait la prospérité et l'orgueil de Montréal, il n'en est pas moins vrai, que le marchand-détaillier mérite aussi toute la considération du public. Les qualités qui doivent distinguer le marchand-détaillier sont: l'intelligence, l'affabilité, une grande connaissance des besoins du public, une politesse à toute épreuve, une honnêteté qui ne se dément jamais et une patience invulnérable. Le marchand de gros peut vendre pour \$10,000, à une seule personne et en une seule fois, tandis que le marchand-détaillier est obligé de plaire, bien souvent à plus de cent personnes pour vendre pour une centaine de dollars. Dans ces conditions il lui faut donc sans cesse étudier et travailler, s'il veut réussir.

Monsieur le président, la Chambre de Commerce n'est pas indifférente aux travaux de votre société et au but qu'elle se propose d'atteindre. Veuillez croire que les meilleurs vœux de chacun de nos membres vous accompagnent dans tous vos efforts. Permettez-moi de vous dire qu'un grand nombre de membres de notre chambre, désireux d'avoir le concours de votre association, ont favorisé le choix de quelques-uns de vos membres afin de les faire entrer dans notre conseil. Si le succès n'a pas encore couronné leurs efforts, veuillez croire qu'à la prochaine occasion, dans quelques mois, ce projet sera mis à exécution et notre Chambre, j'en ai la ferme conviction, comptera parmi les membres de son conseil, plusieurs des vôtres. C'est notre désir et notre

# LES CONFITURES, GELÉES et FRUITS CACHETES

(SOUS VERRE)

Sont absolument purs et de la plus haute qualité. Ils peuvent coûter plus que certains produits domestiques, mais ils coûtent moins que des produits britanniques d'égale qualité. Vous devriez les connaître et les vendre . . . . .

**E. D. SMITH'S,** **FRUIT FARMS**  
WINONA, ONT.